



## Expertises médicales - Honoraires des experts

**Avis - Arrêté royal du 14 novembre 2003 fixant le tarif des honoraires et frais dus aux experts désignés par les juridictions du travail dans le cadre d'expertises médicales concernant les litiges relatifs aux allocations aux handicapés, aux prestations familiales pour travailleurs salariés et travailleurs indépendants, à l'assurance chômage et au régime d'assurance obligatoire soins de santé et indemnités**

*MB 15.12.2014*

Cet avis adapte pour l'année 2015 les montants des honoraires et frais dus aux experts désignés pour effectuer une expertise médicale dans le cadre de litiges relatifs aux prestations familiales.